

La secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes vient de cosigner, avec Jérémie Peltier, directeur des études de la Fondation Jean-Jaurès, un petit livre sobrement titré *Laïcité, point!* (L'Aube). Un plaidoyer pour une laïcité sans adjectifs, mais aussi la première prise de position claire d'un membre du gouvernement sur un sujet considéré comme «divant».

CHARLIE HEBDO : Pourquoi un livre sur la laïcité? Cela ne semble pas être une priorité gouvernementale. On attend toujours que le président de la République se prononce sur cette question...

► **Marlène Schiappa :** Pour moi, en tout cas, ça a toujours été une priorité. Je pense qu'il y a un lien direct entre la laïcité et les droits des femmes. Dans les pays où il n'y a pas de séparation stricte des Églises et de l'État, on peut avoir des atteintes très directes aux droits. Sur le droit à l'IVG ou l'accès à la contraception, par exemple, des cas existent au sein même de l'Europe. Pour moi, ce qui est important dans la laïcité, c'est qu'elle permet de ne pas être assigné à une communauté ou à une religion. Vous et moi sommes là en tant que citoyens, et pas en tant que membres de telle religion ou de telle communauté. C'est le sens de ma phrase quand j'ai dit dans *Marianne* que nous sommes la République, pas les Village People. Ça n'a rien d'homophobe, contrairement à ce qui a été dit... L'idée, c'est que nous ne sommes pas une addition de communautés ethniques ou religieuses qui coexistent côte à côte, nous sommes une nation unique, avec des citoyens qui sont d'abord des citoyens français.

On présente souvent la laïcité comme une somme d'interdits, alors que, au contraire, elle autorise. Vous écrivez d'ailleurs que «la laïcité est la condition sine qua non de l'émancipation du genre humain»...

Oui, c'est ma sensibilité philosophique personnelle : je suis opposée aux dogmes de façon générale, et je pense que ce qui permet l'émancipation du genre humain, c'est ce libre arbitre qui nous autorise à remettre en cause toute idée et tout dogme, à rechercher la vérité, à se fonder sur la science et la raison. La laïcité offre des libertés, un cadre de vie quotidien. On dit «il faut défendre la laïcité», mais souvent sans expliquer pourquoi. Prenons l'exemple de la lutte contre l'homophobie : parce que l'État en France est laïc, il peut lancer des lignes d'écoute pour jeunes LGBT sans avoir à faire valider cette action par une quelconque autorité ou institution religieuse au préalable, comme le souligne le préfet Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Vous écrivez que la laïcité permet «le droit au péché et au plaisir». Pour détourner une phrase d'une tribune récente signée par cent femmes et qui a été beaucoup commentée, vous

défendez le droit à la laïcité, indispensable à la liberté sexuelle?

Oui, je pense que ça en fait partie. Beaucoup de radicaux religieux veulent régir la sexualité des femmes et des hommes – mais en général, c'est plutôt celle des femmes –, et la laïcité nous en prémunit. Chacun peut avoir la foi qu'il choisit, mais les lois de la République prévalent et s'appliquent à toutes et à tous. Il n'y a pas de tribunaux religieux. Je voudrais rappeler qu'il existe, au XXI^e siècle, des pays où vous êtes tuée à coups de pierres parce que vous avez eu des relations sexuelles hors mariage. La laïcité nous préserve de toutes les tentatives d'imposition de doctrines religieuses dans la vie civile, et encadre strictement leur expression dans la vie politique. D'ailleurs, il y a un article dans la loi de 1905 qui rendait inéligibles localement les ministres du culte pendant huit ans.

La laïcité française propose une séparation des Églises et de l'État très différente de la façon dont elle est pratiquée dans les pays anglo-saxons. Elle dit que les religions

ET SI JE VEUX CHANGER?

TROP TARD.



ne se mêlent pas des affaires de l'État. Les Anglo-Saxons disent le contraire.

Oui. Dans beaucoup de pays, vous êtes assigné à une communauté et vous devez déclarer votre appartenance communautaire. Lors de voyages diplomatiques, par exemple

j'ai découvert que dans plusieurs pays les consultations citoyennes se font autour des communautés ethniques ou religieuses, qui ont chacune un représentant. Ça veut dire que vous êtes représenté par votre commu-

nauté. Je me suis interrogée : quelle sera ma communauté? C'est simple : je suis française. Point.

Il y a aussi un autre problème : dans les civilisations occidentales et européennes, on ne voit plus la religion comme une force – et donc un problème – politique. Ce qu'elle est fondamentalement. La loi de 1905

« Nous ne sommes pas une addition de communautés ethniques ou religieuses qui coexistent, nous sommes une nation unique. »



est née d'une longue lutte politique entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux...

Oui, l'idée était d'échapper à une forme de domination de la doctrine sociale de l'Église catholique, qui voulait imposer ses vues dans le débat public. C'est la question qui se pose aujourd'hui quand on parle d'islam politique. Moi, je crois que l'islam en tant que religion ne pose pas de problème, que les croyants, les musulmans, dans leur immense majorité, veulent vivre sereinement dans la République française. Mais je crois que l'islam politique pose un problème, parce qu'il a, comme ce fut le cas pour l'Église catholique et comme ça peut l'être encore parfois, la volonté d'imposer des règles religieuses dans la vie politique. Une des femmes que l'on a interrogées pour le livre raconte qu'elle habite dans un quartier où il lui est très difficile d'expliquer que, bien qu'elle soit maghrébine, elle n'est pas musulmane, elle ne fait pas le ramadan, elle boit de l'alcool et elle ne veut pas être assignée à une communauté. Ça, c'est l'empiétement de la religion dans la société, et, pour moi, ce n'est pas admissible.

Ne pourrait-on faire la distinction entre la foi, qui est intime et personnelle, et la religion, qui est l'organisation sociale et politique de la foi ?

Vous savez, dans le débat sur la laïcité, et c'est un peu comme dans le féminisme, on est sans cesse en train de devoir se justifier, en expliquant, pour le féminisme, « j'ai rien contre les hommes, je ne veux pas guillotiner les hommes », et pour la laïcité, « je ne déteste pas les croyants »...

Justement, dans les débats sur la laïcité, on évoque très souvent le respect des croyances religieuses. Il se définit comment, pour vous, ce respect ? Jusqu'où peut-il aller ?

Je suis très respectueuse de toutes les croyances, mais je voudrais exercer mon droit à ne pas connaître les croyances des gens. Je pense par exemple que, lorsqu'on est un responsable public, on n'a pas forcément à faire état de sa croyance ou de sa non-croyance religieuse. Je suis respectueuse de toute personne qui a telle ou telle foi, voire telle superstition, mais je demande aussi le droit de pouvoir en débattre, de pou-

voir interroger cette foi, et qu'on interroge éventuellement mes convictions.

Vous écrivez dans la conclusion que « la laïcité n'est pas assez défendue ». Qu'attendons-nous, alors, pour la défendre davantage politiquement ?

C'est aussi pour ça que j'ai voulu écrire ce livre. Je déplore qu'il y ait eu pendant longtemps très peu d'expression politique sur le sujet. C'est peut-être aussi pour ça qu'on réduit la laïcité à Manuel Valls. Qui s'exprime sur la laïcité, qui produit de la réflexion, qui la met au cœur du débat ? Pas grand monde. Pourtant, c'est un sujet sur lequel on ne peut pas être neutre. Quand on est dans un pays où s'exerce une radicalisation permanente, avec une menace terroriste, des gens assassinés – ce n'est pas à vous que je vais l'expliquer – parce qu'ils dessinent ou parce qu'ils prennent un verre à une terrasse de café, on ne peut se cacher derrière son petit doigt. De mon point de vue, défendre la laïcité, ce n'est pas juste une injonction, c'est faire de la pédagogie, c'est expliquer pourquoi il faut la défendre. Je vais évoquer Saint-Exupéry : pour faire construire un bateau aux hommes, il faut leur donner l'envie de la mer. Je pense que si on explique très concrètement ce que prévoit la laïcité, en quoi elle nous protège, on donnera envie à davantage de gens de la défendre.

Là-dessus, l'école a un rôle fondamental. Est-ce qu'afficher une charte de la laïcité, c'est suffisant ?

Ce que j'observe, c'est que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. J'ai été maire adjointe pendant quatre ans au Mans, chargée de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. Un jour, une directrice d'école d'un quartier populaire est venue me dire : je suis démunie, j'ai des petits garçons qui ne veulent pas donner la main aux petites filles parce que leurs parents leur disent que les petites filles sont impures, j'ai des filles qui me disent qu'elles ne veulent pas aller à la piscine parce qu'elles ne veulent pas se montrer en maillot de bain, j'ai des déscolarisation massives à partir du moment où elles sont prépubères... Ce sont des problèmes très graves, et je pense qu'on ne peut pas laisser les personnels enseignants seuls. Et c'est pour ça que je salue le travail qui est mené par Jean-Michel Blanquer, parce qu'il a décidé de prendre ce sujet à bras-le-corps. Il y avait des référents laïcité dans les académies, mais ils n'étaient pas toujours forcément bien formés, pas toujours disponibles eu égard à la taille des académies, pas toujours au fait de tel ou tel cas. Quant aux élus locaux, ils sont parfois confrontés à un seul choix : est-ce que je mène ce combat, est-ce que je défends les valeurs de la République, ou est-ce que j'achète la paix sociale, je laisse faire et je m'évite des ennuis ? Moi,

je pense très clairement qu'il faut être sur la première position, ne pas avoir peur de mener ce combat politique, et ne rien lâcher. Parce que des obscurantismes, il y en a pléthore. Dès que l'on cède à l'un d'entre eux, tous les autres derrière réclament leur part.

MARLENE SCHIAPPA

Laïcité,
point!

JÉRÉMIE PELTIER



Propos recueillis par
Gérard Biard